



COMMUNE DE LINGUIZZETTA
Mairie de Linguizzetta.
Mairie annexe. Bravone
20230 LINGUIZZETTA
Tél : 04.95.38.90.10 Fax : 04.95.38.89.73
mairie.linguizzetta@wanadoo.fr

Réglement de la consultation

OBJET :

**ACQUISITION D'UN VEHICULE D'OCCASION
POUR LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS
VALORISABLES
D'UNE CAPACITE DE 6 M³ ENVIRON**

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :
Le 27 mai à 17 h 00

ARTICLE 1 – OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION

1.1 Objet de la consultation

La commune de Linguizzetta a décidé de lancer une consultation en application du Code des Marchés Publics pour :

L'acquisition d'un camion benne d'occasion pour la collecte des déchets valorisable d'une capacité de 6 m3 environ

1.2 Etendue de la consultation

La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics.

1.3 Décomposition de la consultation

Le présent appel d'offres est composé d'un lot unique.

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2.1 Durée du marché – Délais de livraison

Le délai de livraison doit être d'un mois maximum à compter de la notification.

2.2 Variantes et prestations supplémentaires ou alternatives

Les variantes et les options sont précisées au sein du CCTP.

2.3 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

2.4 Mode de règlement du marché et modalités de financement

Les sommes dues au(x) titulaire(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

2.5 Conditions particulières d'exécution

Cette consultation ne comporte aucune des conditions particulières d'exécution visées par l'article 14 du Code des marchés publics.

Aucune prestation n'est réservée au profit d'entreprises ou d'établissements visés par l'article 15 du Code des marchés publics.

ARTICLE 3 – CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- Le règlement de la consultation (R.C.)
- L'acte d'engagement (A.E.)
- Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.)
- Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.)

Les dossiers de consultation peuvent être téléchargés sur le site de la commune www.linguizzetta.fr ou demandés à la mairie par courrier ou courriel

MAIRIE DE LINGUIZZETTA
MAIRIE ANNEXE-BRAVONE
20230 LINGUIZZETTA
mairie.linguizzetta@wanadoo.fr

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications devront être reçues par les candidats au plus tard 15 jours avant la date limite de réception des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

ARTICLE 4 – PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO. Si les offres des concurrents sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté ; cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

4.1 - Documents à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

Pièces de la candidature :

- Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics ;
 - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
 - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;
 - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail ;
 - Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics ;
 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
 - Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :
- Liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

NOTA : Avant de procéder à l'examen des candidatures, si l'on constate que des pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai de 10 jours. Les autres candidats qui ont la possibilité de compléter leur candidature, en seront informés dans le même délai.

Pièces de l'offre :

- Un projet de marché comprenant :
- L'acte d'engagement (A.E.): à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du contrat daté et signé. Y joindre 1 R.I.B.
- Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) , cahier ci-joint à accepter sans aucune modification
- Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.), cahier ci-joint à accepter sans aucune modification
- Un mémoire technique détaillant :

Les fiches techniques indiquant la description du véhicule et des équipements (dimensions, carrossage, détail des équipements...),

Les instructions techniques relatives au fonctionnement et à l'entretien du véhicule et des équipements,

La durée et la condition de garantie.

Le service après-vente .

Le dossier sera transmis au moyen d'un pli contenant les pièces de la candidature et de l'offre.

4.2 - Variantes

Les variantes sont stipulées au Cahier des Clauses Techniques Particulières.

ARTICLE 5 – SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles 52 à 55 du Code des marchés publics et donnera lieu à un classement des offres.

Les critères relatifs à la candidature sont :

- Critère1 : Le délai de livraison . 50 %
- Critère 2 : Valeur technique 20 %
- Critère 3 : Le prix : 30 %

L'attention des concurrents est attirée sur le fait que toute offre incomplète sera immédiatement écartée.

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations des articles 46-I et 46-II du Code des marchés publics. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours.

ARTICLE 6 – CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES PLS

L'offre sera remise sous support papier, aucune offre sur support informatique ne sera autorisée.

Ce pli devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document .

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées au présent RC ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur auteur.

Article 6.1. Unité monétaire

Le pouvoir adjudicateur conclura le marché dans l'unité européenne suivante : EUROS (€)

ARTICLE 7 - RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

Monsieur le Maire
Mairie de Linguizzetta
20230 LINGUIZZETTA

Le

Signature et cachet de l'entreprise

« Lu et accepté »